**Université McGill**

**Département des littératures de langue française, de traduction et de création**

**Études de 2e et 3e cycles**

|  |
| --- |
| **PROJET DE THÈSE (PH.D)*****OPTION « TRADUCTION LITTÉRAIRE »*** |

**Directives en vue de la rédaction du projet de thèse**

Le projet de thèse doit permettre aux professeurs membres du Comité des études de 2e et 3e cycles de se faire une idée de l’intérêt du travail proposé, ainsi que de la capacité du candidat à le mener à bien. L’inscription au FREN 706 sur Minerva est préalable au dépôt du projet de thèse.

Le texte du projet doit être concis et soigné. Le projet ne doit pas dépasser 3000 mots (bibliographie et notes non comprises) et il doit respecter les normes prévues dans le « Protocole de présentation des travaux » du Département.

Après avoir été signé par le directeur ou la directrice de recherche, le projet doit être déposé au secrétariat des études de 2e et 3e cycles (Arts 265) et transmis de façon électronique en un seul document pdf (ce formulaire et la description du projet) à la coordination des études de 2e et 3e cycles (info.dltc@mcgill.ca), avec copie conforme au directeur ou à la directrice de recherche).

Le calendrier des dates limites pour le dépôt des projets en vue de leur évaluation par le Comité des études de 2e et 3e cycles se trouve sur le site web du Département.

Une fois le projet approuvé, tout changement dans le titre, le contenu ou la méthode doit recevoir l'approbation du directeur ou de la directrice de thèse.

**I Informations générales**

|  |
| --- |
| Nom : Directeur/trice : Scolarité terminée : Date prévue pour le dépôt de la thèse : J’autorise le DLTC à afficher le titre de ma thèse sur le site web du Département :oui : \_\_\_\_ non : \_\_\_\_\_ |

**II Projet de thèse en traduction**

Reprendre les rubriques ci-dessous, mais utiliser des feuilles séparées.

**A. Texte de traduction**

**1. Titre proposé :** *Donner le titre et le sous-titre éventuel de l’œuvre originale ainsi que de l’œuvre d’arrivée.*

**2. Description :** *La présentation du corpus retenu à traduire et du projet de traduction doit être claire et succincte afin que les membres du comité puissent en saisir facilement la nature, les objectifs, la forme et tout autre aspect du travail connu à cette étape préliminaire.*

**B. Texte théorique / critique (ou PARTIE traductologique)**

Veuillez noter que la deuxième partie de la thèse peut porter sur l’œuvre ou sur l’auteur qui fait l’objet de la traduction. Il peut également se pencher sur une *question* *traductologique* en lien avec la traduction effectuée. Toutefois, cette analyse ne constitue pas une recension des choix de traduction retenus ni de leurs justifications.

**1. Titre proposé :** *Donner le titre et le sous-titre éventuel.*

**2. Sujet et état de la question :** *Avant de dire où l’on veut aller, il est important de dire d’où l’on part. Il faut donc circonscrire précisément le sujet de la thèse (délimiter le terrain de l’enquête, justifier le corpus) et dresser un état de la question, de façon à révéler l’intérêt de l’orientation choisie. L’état de la question résume les principales tendances de la critique en rapport avec le sujet proposé.*

**3. Problématique et hypothèses :** *Une fois le sujet délimité, il est important de définir clairement la problématique (les questions ou les problèmes que pose le sujet choisi et les hypothèses avancées). Ou comme le disait Gilles Deleuze « une question, ça se fabrique. » (*Dialogues*). Il est donc également nécessaire de justifier la pertinence et l’originalité de la problématique par rapport au corpus (en faisant apparaître l’intérêt propre de la thèse et ses liens avec les travaux existants).*

**4. Méthode :** *Enfin, il s’agira de décrire les perspectives théoriques et méthodologiques du travail, c’est-à-dire d’expliquer à partir de quels outils critiques se fera la démonstration, en suivant l’ordre proposé dans le plan provisoire (ci-dessous) le cas échéant.*

**5. Plan :** *Fournir un plan provisoire.*

**6. Bibliographie :** *La bibliographie doit être sélective et ne contenir que les titres directement reliés au projet.*

**C. LIEN ENTRE LES TEXTES DE TRADUCTION ET DE CRITIQUE**

*Il convient d’énoncer et problématiser le lien entre le texte de traduction et le texte de critique. La longueur et la proportion à donner aux deux parties sont modulables et doivent faire l’objet d’une discussion avec la directrice ou le directeur de recherche.*

**III Recommandations**

|  |
| --- |
| **1. Recommandation du directeur ou de la directrice de la thèse**Commentaires, signature et date**2. Recommandation du comité des études de 2e et 3e cycles**Commentaires (lettre annexe), signature du directeur ou de la directrice des études de 2e et 3e cycles et date (par voie électronique) |